

Assemblée générale de l'association Renaissance du Vieux Limoges, le mercredi 13 février 2013

Mesdames et messieurs, chers amis,

Lors d'une conférence de presse le 12 avril 1973, Jean Levet, situait en quelques phrases, la raison d'être de Renaissance du Vieux Limoges qui venait de naître dix jours auparavant : recréer la vie dans les quartiers anciens mais ne vouloir ni quartiers-musées, ni cubes de bétons.

Engagement confirmé, le 7 mai 1973 lors de la première assemblée générale de Renaissance au cours de laquelle Jean Levet déclarait que l'association était fermement décidée à réanimer les anciennes rues traditionnelles, dont il importait de rénover les appartements des maisons qui les bordent, d'y ramener un courant commercial et d'envisager toutes mesures pour faire du centre de Limoges un vaste carrefour de commerce, de relier entre eux les trois points les plus caractéristiques du Château, de la Cité et du Pont.

La méthode, à ce moment-là n'était pas encore bien définie, mais appelant les Limougeauds à prendre leur salut entre leurs mains, M. Levet déclarait : « C'est un pari à faire, et si nous sommes aidés, l'année prochaine nous pourrions déjà mesurer le trajet accompli ».

Fin avril 1974, était présenté le bilan de la première année d'existence de RVL sous la présidence de Jean Levet : ce dernier donnait lecture d'un courrier de M. Louis Longequeue, député-maire de Limoges, félicitant l'association pour son action au cours de l'année écoulée, et insistait sur le nouveau caractère donné par elle, à la rue de la Boucherie.

Nous ne déroulons pas plus avant, les réalisations qui jalonnèrent les années suivantes, car celles-ci nous mèneraient fort tard dans la nuit et les 10 premières années d'existence de RVL seront le thème de notre exposition sur les 40 ans de notre association.

Mais que de chemin parcouru en 40 ans... Que de joies, de satisfactions quand notre action se concrétise par la sauvegarde et la mise en valeur de notre patrimoine, mais aussi que de regrets quand l'échec est au bout de route. Que de peines aussi, quand disparaissent des compagnons de route :

En avril 2012 notre amie Pierrette Lévêque nous quittait. Estimée de tous, Pierrette a marqué non seulement ceux qu'elle a croisés, mais aussi notre association, par sa collaboration active tant au niveau de la conception de notre bulletin de liaison, que lors de nos expositions.

En juin, René Brissaud, à son tour était emporté par la maladie. Auteur d'un superbe ouvrage sur la gare des Bénédictins, il nous avait apporté son précieux concours pour l'organisation des deux expositions consacrées aux gares.

En Octobre, ce fut Pierre Delage, notre ami, dont l'érudition et la gentillesse forçaient le respect, et à qui RVL doit deux ouvrages importants sur le Viraclaud et Montjovis.

Récemment, c'est un fidèle, discret et attentif qui est parti : Roger Crépin était de toutes nos réunions, assemblées générales, conférences, au premier rang, fidèlement.

Mais, « the show must go on », la vie reprend ses droits, et continuer notre action sera le plus bel hommage à leur mémoire.

Justement, notre action ne connut point d'arrêt en 2012, et nous serions tentés de dire, selon les circonstances, malheureusement ! Et oui, nous aurions aimé ne pas avoir à intervenir dans des affaires comme celles de **la Courtine**, aller jusqu'à la distribution de tracts et la pétition pour la préservation du site, si les autorités compétentes avaient respecté les lois ! Et cela dans une Ville d'Art et d'Histoire !

Hormis l'affaire de la Courtine, qui fit même le buzz au niveau national, **quelles furent nos autres interventions au cours de l'année écoulée ?** Evoquons succinctement, l'ancienne l'Ecole Normale d'Institutrice, l'immeuble D'Aguesseau, l'immeuble Mellotée rue Paul Derignac, la maison Faure, la rue d'Isly,

A propos de l'immeuble D'Aguesseau, rappelons que nous avons obtenu la dépose des boiseries et leur remplacement in-situ. Les travaux de restructuration touchant à leur fin, nous ne manquerons pas de vérifier si les promesses seront tenues...

Autre lièvre levé par RVL : **L'immeuble Mellotée**, protégé par la ZPPAUP comme immeuble remarquable : on s'interroge avec stupéfaction vu l'imbroglio de la chose entre le conseil régional, ordonnateur du projet, l'ABF et la ville. Enfin tout est rentré dans l'ordre...

En ce qui concerne **l'immeuble Faure**, lui aussi protégé par la ZPPAUP, nous avons tiré fin 2012, en vain malheureusement nos dernières cartouches, tout en insistant que nous soutenions sans réserve le projet ô combien

nécessaire de Cité judiciaire ! L'absence de volonté des pouvoirs publics, quels qu'ils soient, ne permet pas sa conservation et même le démontage pierre à pierre de la façade. Limoges est -elle Ville d'Art et d'Histoire ?

Des rumeurs de démolition de **l'ancienne Ecole Normale d'Institutrice** nous étant parvenues, nous sommes intervenus auprès des services, au sujet de la conservation puis auprès du Conseil général. Réponse des premiers : le bâtiment est protégé par la...ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager)... Aie ! Quant à la présidente du CG, elle envisage une vente du site, sous condition du respect d'un certain nombre d'obligations d'ordre architectural et environnemental... A suivre de près, n'est-ce pas ?

Quant à « l'affaire » de la rue d'Isly, et les murs protégés par la ZPPAUP, la cour administrative d'appel confirma cette année le premier jugement qui annulait le permis de construire.

Et maintenant, dernier aléa, **les bâtiments Lacaux**, rue de Châteauroux dont les bâtiments de maître et un mur de clôture sont protégés par la ZPPAUP... Et pour un projet immobilier délirant (six étages dans un quartier ou de rares immeubles atteignent les 4 étages). Et toujours dans une Ville d'Art et d'Histoire !

Quant au baptistère, quelle sera donc sa mise en valeur ? Une simple maquette, comme la Ville nous l'a laissé entendre ? Limoges, Ville d'Art et d'Histoire ? Et la villa à l'Opus Sectile ??? Que sera sera...

Parlant à l'instant de l'affaire de la rue de la Courtine, je disais : « *si les autorités compétentes avaient respecté les lois* ». J'ajouterais ici « *si les autorités compétentes avaient respecté les lois qu'elles-mêmes paradoxalement ont édictés* » *Tu patere legem quam ipse fescisti*, respecte la loi que tu as toi-même édicté, dit, en latin, un adage de droit français : nous ne manquerons pas de le rappeler aussi souvent que nécessaire, car la récidive semble désormais la norme !

La ZPPAUP, vous l'avez compris par ce qui précède, paraît de plus en plus malmenée sur le territoire de Limoges. Ceci explique peut-être le refus de la candidature de RVL par la municipalité pour la mise en œuvre de l'AVAP, qui remplacera à l'avenir la ZPPAUP.

Limoges est, rappelons-le encore une fois – car on ne le répètera jamais assez -, ville d'art et d'histoire, bien que parfois on puisse s'interroger sur le bien-fondé de cette labellisation – pourtant suggérée à la Ville par M Levet. Nous assistons actuellement au déni pur et simple des principes du label Ville d'Art et d'Histoire : par la mauvaise volonté de nos édiles, Limoges est-elle digne de ce label ?

Sans jouer les nostalgiques, espérons qu'à terme, l'esprit qui animait nos édiles des années post 1973, souffle à nouveau pour le bien de notre patrimoine historique et architectural ! A l'énoncé de ces problèmes, que faire, sinon remplir notre rôle dans le respect des engagements pris par nos pères fondateurs en 1973.

Toutefois, ne nous laissons pas embarquer par la sinistrose : notre entêtement pour la mise en valeur de **la chapelle de Gay-Lussac** semble porter ses fruits. Mais il faudra faire preuve de patience. L'essentiel est qu'apparemment la volonté d'aboutir est là.

La Maison traditionnelle de la Boucherie est enfin prise en considération, et va être l'objet d'une réhabilitation de bon aloi. Nous en remercions la Ville, pour le présent, mais regrettons que, pour le passé et pendant de trop nombreuses années (c'est-à-dire quand la Maison était sous la responsabilité du Musée de l'Evêché), l'abandon ait été total.

Le Pôle de Ressources pour une Histoire Sociale, Coopérative et Mutualiste de Limoges et du limousin, pan important de notre patrimoine, dont RVL est partie prenante, prend forme.

Suite à un contact fort intéressant avec Mme Elisabeth Saby, nouvelle directrice des archives municipales, celle-ci a proposé d'associer RVL à la protection et à la promotion du **patrimoine archivistique local**, collaboration qui a débouché sur la restauration de deux registres.

Nous avons bien évidemment continué notre collaboration aux différentes commissions municipales, extra-municipales, office de tourisme, commission des sites et du paysage, comité des bords de Vienne, comité de quartier du Centre-Ville...etc, malgré des « crispations » avec un adjoint, qui est pourtant notre interlocuteur privilégié. Nous nous demandons parfois s'il n'oublie pas qu'il a, parmi ses missions, le label Ville d'Art et d'Histoire. Mais heureusement, nombreuses aussi furent les rencontres fort constructives et harmonieuses avec les différents responsables, - comme Mme Sylvie Bourandy, par exemple -, en charge des dossiers ou concernés par ceux-ci.

Votre président a aussi dignement représenté RVL lors du congrès national de l'ANPVA à Riom, réunion toujours pleine d'enseignements par la confrontation des différents acteurs défendant le patrimoine. Il a ensuite participé, fin novembre à Paris, à l'assemblée extraordinaire qui a vu la fusion de l'ANPVA et de la SPPEFF.

Notre action éducative et récréative : à plusieurs reprises, la « bonne parole » fut semée. Auprès des étudiants en master « métiers du patrimoine, les élèves de l'école Beaupeyrat, de l'école Jules Ferry, et nos fidèles petits partenaires de l'école Descartes.

Les personnes âgées ne furent pas oubliées, par des conférences à l'EHPAD Joseph de Léobardy, la maison de retraite Saint-Martial et auprès de nos aînés du quartier Victor-Thuillat.

Les expositions et manifestations : En 2012, notre stand à la foire-exposition proposait une histoire de la Poste centrale de Limoges. Après pratiquement 39 ans de présence, nous ne serons plus présents à cette manifestation, car la location du stand atteint désormais un coût prohibitif.

Mais, pour fêter le 40^{ème} anniversaire de RVL, nous allons vous proposer du 11 au 21 mai une petite exposition, salle du temps Libre, retraçant les 10 premières années de votre association, ainsi que diverses conférences. Nous vous ferons aussi l'hommage d'un bulletin spécial de 40 pages pour 40 ans en reprenant des articles qui ont jalonné la vie de notre association.

Quant à notre grande exposition « Limoges rebelle » qui dort dans la cave de votre serviteur depuis plus de 2 ans, nous espérons vous la présenter, enfin, en 2013.

Le bulletin de liaison et la lettre d'information : Nous vous avons proposé en 2012, quatre lettres d'information, et trois bulletins de liaison, dont un nous a fait découvrir la chapelle Saint-Aurélien sous un jour nouveau.

Le site Internet : Remis régulièrement à jour par notre webmaster Thierry Parlatore, il connaît pour cette catégorie de site, une excellente fréquentation avec une moyenne mensuelle de plus de 2400 visites.

Enfin, nous avons reçu dernièrement l'arrêté de renouvellement de l'agrément de RVL signé du préfet : je vous cite les considérants :

Vu le dossier de demande de renouvellement de l'agrément déposé le 11 juin 2012 par l'association Renaissance du Vieux Limoges.

Vu les avis favorables émis le 17 août 2012 par le procureur général près de la cour d'appel de Limoges, le 17 juillet 2012 par le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Limousin.

Considérant que le compte rendu d'activités sur les cinq dernières années démontre une réelle motivation à engager des actions de protection et de mise en valeur du patrimoine, des sites et des paysages conformément aux statuts de l'association

Considérant qu'elle assure des publications, informations, actions éducatives, expositions, qu'elle collabore à différentes commissions œuvrant dans les domaines de la protection du cadre de vie, des sites et paysages du patrimoine".

Mesdames et messieurs, chers amis, vous pouvez constater que l'équipe dirigeante de RVL n'aspire point au repos ; vu le contexte, nos actions à venir s'avéreront certainement plus difficile, et nous ne pourrons être encore plus efficaces que par le maintien de la mobilisation de tous, et l'apport de nouvelles énergies. Faites connaître autour de vous Renaissance du Vieux Limoges et n'hésitez pas à rejoindre sa cheville ouvrière.

Après les questions diverses et le débat qui nous l'espérons s'ensuivra, nous aurons le plaisir d'écouter M. Jean-pierre Loustaud qui va nous parler avec tout le talent qu'on lui connaît, « D'Augustoritum et la Vienne »

Je vous remercie de votre attention.

Limoges le 13 février 2013